NORME INTERNATIONALE

ISO 14945

Première édition
2004-04-01

Petits navires — Plaque du constructeur

Small craft — Builder's plate

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

Numéro de référence
ISO 14945:2004(F)

© ISO 2004

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos iv
Introduction v
1 Domaine d'application 1
2 Références normatives 1
3 Termes et définitions 1
4 Exigences générales 2
5 Informations fournies 3
Annexe A (informative) **Modèles et exemples de plaques du constructeur** 4
Bibliographie 6

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 14945 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 188, *Petits navires*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

 © ISO 2004 – Tous droits réservés

Introduction

La raison sous-jacente à l'élaboration de la présente Norme internationale est que la Directive Européenne sur les bateaux de plaisance (Directive 94/25/CE) rend obligatoire l'apposition d'une plaque du constructeur sur tous les bateaux de plaisance auxquels elle s'applique, cette plaque indiquant des informations spécifiées. Ceci s'applique aux bateaux construits au sein de l'Union Européenne (UE) ainsi qu'aux bateaux de pays tiers destinés à être commercialisés dans les pays de l'UE.

Puisque le marché des navires de plaisance est mondial, il semble avisé d'élaborer une Norme internationale faisant connaître les exigences relatives à la plaque du constructeur aux constructeurs des pays à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE afin de faciliter la commercialisation de leurs bateaux dans les pays de l'UE sans exigences supplémentaires quant au marquage.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

Petits navires — Plaque du constructeur

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fixe des exigences qui permettent de présenter de manière uniforme les informations à porter sur la plaque du constructeur des petits navires dont la longueur de coque, L_H, mesurée conformément à l'ISO 8666, est inférieure ou égale à 24 m.

Sont exclus les bateaux pneumatiques couverts par l'ISO 6185 et les motos aquatiques qui relèvent de l'ISO 13590.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8666, *Petits navires — Données principales*

ISO 14946, *Petits navires — Capacité de charge maximale*

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2baf563b2780/iso-14945-2004

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1
catégorie de conception
description des conditions de mer et de vent auxquelles le bateau est considéré comme approprié

NOTE Les catégories de conception suivantes s'appliquent.

— **A: En haute mer**: Navire largement autosuffisant, conçu pour de grandes traversées au cours desquelles le vent peut dépasser la force 8 (sur l'échelle de Beaufort) et où la hauteur significative des vagues peut dépasser 4 m, en excluant cependant les conditions exceptionnelles.

— **B: Au large des côtes**: Navire conçu pour des navigations au large des côtes, au cours desquelles les vents peuvent atteindre la force 8 et où la hauteur significative des vagues peut atteindre 4 m.

— **C: À proximité des côtes**: Navire conçu pour des navigations à proximité des côtes et dans de grandes baies, de grands estuaires, lacs et rivières, au cours desquelles les vents peuvent atteindre la force 6 et où la hauteur significative des vagues peut atteindre 2 m.

© ISO 2004 – Tous droits réservés

— **D: En eaux abritées**: Navire conçu pour des navigations sur des eaux côtières abritées, dans de petites baies, de petits lacs, rivières et canaux, au cours desquelles les vents peuvent atteindre la force 4 et où la hauteur significative des vagues peut atteindre 0,3 m, avec des vagues occasionnelles d'une hauteur maximale de 0,5 m, comme celles provenant du sillage d'un bateau passant à proximité.

3.2
plaque du constructeur
étiquette ou plaque indiquant à l'utilisateur les informations de base relatives au bateau

3.3
symbole de personne
illustration d'une personne d'une masse de 75 kg

3.4
symbole de valise
illustration d'une valise représentant la masse de la charge qu'il est possible de transporter lorsque le bateau est en route, telle que l'équipement personnel, l'équipement de sécurité individuel, les pièces de rechange, les outils, les provisions sèches, les articles de pêche, les réservoirs portatifs, etc.

3.5
symbole de moteur hors-bord
illustration d'un moteur hors-bord représentant la masse totale maximale d'un moteur hors-bord recommandée pour tous les moteurs

NOTE La masse est exprimée en kilogrammes (kg).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Exigences générales

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45d3bc46-f7da-4828-83f1-2bcf5c3b2780/iso-14945-2004

4.1 Matériau et fixation

La plaque du constructeur doit être une plaque rigide ou une étiquette souple fixée sur le bateau de manière à ne pouvoir être enlevée qu'à l'aide d'outils. Comme alternative, la coque du bateau peut être utilisée pour le marquage.

4.2 Marquage

Les caractères et autres marquages de la plaque du constructeur doivent être gravés, marqués à chaud, estampés, moulés, gravés à l'acide, imprimés, fixés par de l'adhésif à durcissement permanent, ou être appliqués par tout autre moyen approprié. Les informations peuvent également être imprimées ou gravées à l'acide sur le bateau lui-même.

Les caractères doivent contraster par rapport au fond ou être situés à un niveau différent de celui-ci de sorte que toute modification soit évidente.

Les couleurs appliquées sur l'étiquette ne doivent pas pouvoir perdre de leur intensité.

4.3 Taille des caractères

Les caractères des informations requises doivent avoir une hauteur d'au moins 5 mm.

Les autres caractères doivent avoir une hauteur d'au moins 3 mm.

4.4 Taille des pictogrammes et des symboles

Les pictogrammes et les symboles doivent avoir une hauteur d'au moins 8 mm.

 © ISO 2004 – Tous droits réservés

4.5 Emplacement

La plaque du constructeur doit être facilement visible, de préférence dans le cockpit ou près du poste de pilotage principal.

Dans tous les cas, la plaque du constructeur doit être séparée du numéro d'identification de la coque.

5 Informations fournies

5.1 Les informations suivantes, requises en vertu de la Directive européenne 94/25/CE sur les bateaux de plaisance, doivent être portées sur chaque plaque du constructeur. Voir Annexe A.

a) Le nom du constructeur.

b) La ou les catégorie(s) de conception du bateau (s'il y a lieu).

c) La charge maximale recommandée par le constructeur, conformément à l'ISO 14946, en excluant la masse du contenu des réservoirs fixes de carburant et d'eau lorsqu'ils sont pleins, accompagnée des symboles de personne et des symboles de valise (voir exemple en A.2). Pour les bateaux propulsés par un ou plusieurs moteurs hors bord, la masse du ou des moteur(s) doit être incluse, accompagnée du symbole de moteur hors bord (voir exemple en A.3).

d) Le nombre maximal de personnes que le bateau est conçu pour transporter lorsqu'il est en route, conformément à l'ISO 14946, accompagné du symbole de personne.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5.2 Lorsque le constructeur souhaite assigner plusieurs catégories de conception à un bateau, la présentation des informations doit être telle que le nombre maximal de personnes et la charge maximale soient clairement identifiés comme appartenant à une catégorie de conception spécifique.

ISO 14945:2004
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5a3f1c46-f7bb-4b9e-838b-b5b35a1f5f8f/iso-14945-2004

5.3 Le constructeur est libre de fournir des informations supplémentaires sur l'étiquette. L'ajout d'informations supplémentaires ne doit pas altérer la lisibilité des informations minimales requises, ces deux types d'informations devant être séparés l'un de l'autre (de préférence, par une ligne ou un séparateur similaire).

© ISO 2004 – Tous droits réservés